

Chanoine Brugière

Douzillac



Société Historique et Archéologique du Périgord
Fonds Pommarède

To Sulphur & Marcant
Danzon



Fonus . . .

86. le boug. 35 m. la Font Bertail 1/20. La Sallesse 1/20.5.
 les Percherons 1/20. au Courcelles 1/20.5. Seyrac 1/20.6.
 le But. 1/20. au Guilhem 1/20.5. les Suchers 1/20.
 le Boissonne 1/20. au Jean de Pont 1/20.7. les Tournassoux 1/20.
 au Bois Carré 1/20. au Jabbardiv. 1/20.8. Boanellie 1/20.8.
 les Chauvoux. 1/20.8. le G. Taums. 1/20.9.
 Cerveau 1/20.8. le M. de Beaucombe. 1/20.12.
 les Couilles 1/20.8. le M. de Millot. 1/20.4.
 la Croix de Gendry 1/20.8. le P. de Trogy. 1/20.4.
 les Peycharls. 1/20.8. le Neautourmy. 1/20.12.
 le P. de Trogy. 1/20.8. les Parrots. 1/20.12.
 les P. de Trogy. 1/20.8. la Vaurille 1/20.5.
 les P. de Trogy. 1/20.8. la Vidallie 1/20.7.
 les P. de Trogy. 1/20.8. le P. de Trogy. 1/20.15.

Douxillac
Bleynie Bernard. 1808
Lareygnu Chavalier. 1815
Dupontail Etienne. 1831
Srv. Lareygn. mol. 1834
Bleynie . . . 1843
Savy . . . 1849
Brizon . . . 1853
Chr. Lareygnu. 1856
Chivaille . . 1871
Bleynie Marc. 1872.

Douxillac. 1070 habitants; 35 feux au bourg; 400 communiants dont 100 h.; 1.500 comm. ann.; 1712 hectares; 60^m 156^m altitude; à 6^k de Novic; 22^k de Ribérac; 31^k de Périgueux.

Revenus de la commune en 1884: 74.48 X 40.

Revenus de la fabrique: 500 fr.

Revenus du Bureau de Bienfaisance en 1884: 399^{fr}

Sol. Crétacé supérieur. Mollasse. Tuileries et poteries.

Le bourg de Douxillac est situé sur le penchant d'une colline dominant la vallée de l'Isle et dans une position enchantée. Ses deux tiers de la commune sont sur un coteau, le reste est

en plaine. Elle est arrosée par la rivière de l'Isle et par les ruisseaux de la Beauronne, de la Cotte, de la Forge, la Bonde de l'étang, et la Biacle. Il y a un grand nombre de fontaines; celle de la Fontigue au bas du bourg; des Guilhens; de Font-Bertail; Valay; Cerveau; Mauriac; Grandtonis; Boissonie; la Vidalie etc.

La terre est généralement légère et sablonneuse.

La propriété est morcelée. L'air est très sain.

La commune renferme des minoteries, des scieries, des carderies, des tuileries etc. Il y a deux foires par an qui se tiennent le mardi après le 22 janvier et le lundi après le 24 août. Cette

dernière est appelée la foire aux oignons parce qu'on y en porte alors une quantité considérable.

Sa population est en général bonne et religieuse.

(Extrait du cahier des doléances, Terr. Etat. 1789)

«... Que voit-on pour le délasser (l'habitant),

qu'un peu de farine de blé de Turquie détrempée

avec de l'eau tiède pour son souper et celui de

sa famille? Encore se croirait-il heureux de

ne la voir jamais manquer chez lui. Que

voit-on dans sa maison? quelques sellettes

en bois et encore souvent pas assez pour que

la famille ne soit bien obligée de se relever les

uns les autres pour se fournir un moment

de repos et de délassement, quelques lits et

presque jamais assez pour coucher honnête-

ment toute la famille, quelquefois des lits

sans rideaux et presque toujours ceux qui

existent tombent en lambeaux; des couver-

tures en mauvais drap de toile, fourrés des

débris, inutiles du chanvre qui tombent

sous la brie, et enfin une couche de paille

étendue sur un mauvais chalit. etc. etc.»

Origines. «Duxillac» 1122 (fesp. 31. S^t Astier);

«Duxilhac» (P. XIII^e s.); id. 1322; «Duxilhacum»

1481 (Dives. I. 118); «Duxilhat» coll. Chapitre

Cathéd. Archidiacon. 3^e s. (P. 1516-1538); «Duxilhac

unita archidiaconatu» (P. 1556); «la cure

de Douxillac» (P. 1711. 1713); «S^t Vincent (de

Douxillat)» P. 1780; etc.

Titulaire et patron: S^t Vincent diacre et mar-

tyr 22 janvier. Statistique de l'Evêché.

S^t Vincent est nommé sur la cloche qui date

de 1552; dans les registres paroissiaux de 1668

et suiv. (Archiv. de la Dord.) dans le pouillé de

1789 etc.

Douxillac était un ancien repaire noble

relevant de la châtellenie de S^t Astier, depuis

ayant haute justice sur la paroisse (Alm. de Guy.)

Cette paroisse possède une gentille église res-

taurée sur un fonds roman, agrandie d'une

abside et de deux sacristies latérales et très

bien ornée. Sa voûte antique à nervures mul-

tiples est un peu surbaissée. 3 portes. 8 croisées.

Vitrages: Sacré-Cœur, S^t Vincent, S^t Barthelemy,

Suite en Egypte, intérieur de Nazareth, Notre-

Dame du Rosaire, N.D. de Lourdes.

- Tableaux: une descente de croix (Ribeyra peintre) ayant, dit-on, du mérite; la Vierge au Chapelet (Ribeyra); N.D. des Sept-Douleurs. 3 autels avec statues, du Sacré-Cœur, de la Vierge, de St Joseph.

L'ancien maître autel en bois sculpté orné de plusieurs statuettes parmi lesquelles celle de St Vincent se trouve actuellement dans la chapelle du Château de Plancher, commune de Coulounieix. Cet autel incomplet et vermoulu a été fort bien restauré; il est du XVIII^e. Tous baptismaux clos par une grille en fer.

Ses murs de l'ancienne sacristie étaient marqués d'une litre portant trois écussons dont l'un, je crois, aux armes de la famille de Taillefer. L'église de Douxillac fut en partie ruinée pendant les guerres de religion.

Cloches. La plus grosse pèse 1800 livres. Elle porte cette inscription en caractères gothiques séparés par des fleurs de lis et des sabres croisés: «1485. M. Lan. V. LII. 30. Fes. fect. pour. et. à. l'honneur. de. s. vincent. de. Douxillac.»

La 2^e cloche pèse 500 l. et porte l'inscription suivante: «Donnée à l'église St Vincent de Douxillac par M^{re} V^{re} Duponteil née Jeanne Jalage. Par Jean Jalage. marraine Marie Guignier héritière de Jeanne Jalage. Cure M^{re} Plaudel. Maire Jean Chevallier Lavergne. Fondue par Antonin Vauthier à St Emilion (Gironde). 1867.»

Cimetière à 200 mètres. (Pas de sépulture). Presbytère attenant. 7 pièces avec dépendances; jardin de 9 ares. C'est M^{re} Barthélemy Baudy, sieur de Fourtou, ancien curé, qui a fait bâtir, en grande partie à ses dépens, le presbytère de Douxillac, un des plus beaux de la contrée. 2 écoles: 70 garçons, 60 filles. Confréries du Scapulaire, du Sacré-Cœur, Archiconfrérie.

Bureau de Bienfaisance. Peu de mendiants; 70 enfants assistés, un sourd-muet, 2 aveugles. 4 cabarets.

Fondation de 22 messes par Joseph Duponteil et Jeanne Jalage.

8. Au village de Mauriac, sur les bords de l'Isle, ancien château des Talleyrand. On y voit encore une tour ronde, deux meurtrières avec leurs lanternes, des restes de rempart et de fossés. Sa plate-forme et les murs d'enceinte ont été réunis. La chapelle du château, en partie ruinée, est dédiée à St Thomas (1465).

Aux XII^e. le château de Mauriac appartenait aux comtes de Périgord. Bouchard de Grignols le donna en 1160 à l'un de ses fils nommé Olivier de Mauriac par le P. Martène (Fonds Lespine t. 52, p. 82).

(Archiv. Nat. Fonds Lespine t. 78, f. 156) 1360. Acte par lequel Héli de Pomeris... Sénéchal de Périgord,

de Quercy et de Limousin pour le roi d'Angleterre... pour mettre en possession de la terre de Mauriac Guillaume Grimoard damoiseau de Grignols... laquelle terre lui était disputée par Héli de Sagut prieur de Sourzac.

«Héli de Pomeris, miles dominus etc. etc.» Au XVII^e. le château de Mauriac appartenait à la famille de Taillefer.

(Archiv. de la Dord. Régistr. de 1668.) Baptême de David Joynard de la Brangelie fils m. et l. de M^{re} Anthoine Henry Joynard de la Brangelie vicomte de Ségé et de dame Angélique de Taillefer... parin David de Talieff

seigneur de Douzillac et a été son procureur
M^r David François de la Cropte seigneur de Chan-
terac et marine marié de la Cropte damoi-
selle de Bourzac.

Le château fut vendu nationalement à la
Révolution. (Archiv. de la Dord. 2.544 et
545 N^o 23.) Vente le 17 ventose an III, le
château de Mauriac et autres immeubles, pro-
priété Talleraud frères émigrés, adjudica-
taires Sallent Richard et G. Bariaud 50.100^{fr}
Ce château est aujourd'hui en la possession
du Vicomte de la Besge résidant en Poitou.
Une tombelle à Mauriac (Antiq. de Veronne I.168)
(Bull. Arch. du Périg. t.2 p.367. Séance du
4 nov. 1876.) M. de Montégut apporte à la
séance une boucle de ceinturon en bronze
... trouvée à peu de distance du château de
Mauriac... dans un endroit élevé qui pa-
rait avoir été autrefois un poste retran-
ché, et où l'on remarque en effet des traces
de fossés sur un espace de 25 mètres envi-
ron... la boucle porte en relief... la tête de
Mercure... »

- Sieur dit Château Saint-Cloud (Cad. sect.
G. 1.68. Voy. dict. de Goussier.)

Tradition ou dicton populaire: « Quand
pleut avant la messe De toute la semma-
ne ne cesse. »

Superstition. on raconte qu'une femme qui
s'était donnée au diable était parfaite en-
levée par le prêtre malin spécialement dans
les nids de pies. - on recourt à la divina-
tion pour recouvrer les objets perdus. - on
croit que lors de la célébration de mariage
l'époux qui enfonce l'anneau nuptial
jusqu'à la naissance du doigt de l'épouse
est sûr de dominer durant le mariage.
Paradol. 1668. 72. Duchuyron. 1694. B. de Fourtou. 1804. 24
Sagores p^{re}. 1668. F. Constantin. 1700. J.B. Chevalier. 1804. 24
Duchamp. id. 1668. Berthe. 1731. 63. Roussy. 1824. 39
S. finaux? 1676. Panardie. 1863. Plaudel. 1840. 70
Rivière. c. 1697. Baudy de Fourtou. 1771. 89. Jacquin. 1870. 89.
Pasquet. c. 1693. Grandjean Const. 93. Barthélemy Baudy de Fourtou
v. Vincenot. c. 1687. 1789.

(Archiv. de la Dord. B. 253) 1702. Information
à la requête de messire François Constantin
cure de Douzillac, et de laquelle il résulte
que 70 ou 80 personnes de la paroisse sont
entrées dans l'église, un dimanche, après
la messe, y ont fait beaucoup de bruit et
se sont mises à sonner les cloches. Le cure
voulant savoir pourquoi on sonnait, vint
le demander au nommé Grand Chevalier
et autres qui lui répondirent que les cloches
dépendaient de eux et qu'il se mêlat de
ses affaires, il leur dit que comme cure
il devait être informé du motif qui fai-
sait sonner les cloches. Ceux-ci se jetèrent à
l'instant sur lui le renversèrent par terre dans
l'église, lui déchirèrent son collet et lui don-
nèrent plusieurs coups de poing et de pieds.
Après de nouvelles menaces, il fut obligé de
se retirer dans le presbytère et de se mettre
au lit, une grosse fièvre lui étant survenue
à la suite des coups qu'il avait reçus.
(Archiv. de la Dord. B. 492.) 1750. 1752. Sentences ci-
viles et criminelles... condamnant: le sieur, ,

Jean Auberty, tant en son nom qu'en qualité
de syndic général de la paroisse de Douxillac,
M^{re} Jean Chevalier, greffier, Alain Dubreuil
et autres, à payer à messire Jean-Baptiste
Berthe, curé de ladite paroisse de Douxillac,
la dime des raisins qui proviennent des
« échalats et jolats » (enclos attenants à la
maison) qui se trouvent dans les vignes bas-
ses ou sur le bord d'icelles.
(Archiv. de la Dord. B. 801) 1784. Plainte de
Monsieur M^{re} Joseph Chevalier de Sagrave
avocat en la Cour contre certaines personnes
qui lui ont brisé et déplacé son banc dans
l'église de Douxillac.
D'après certains étymologistes le mot Dou-
xillac est cette et signifie petite source.